



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

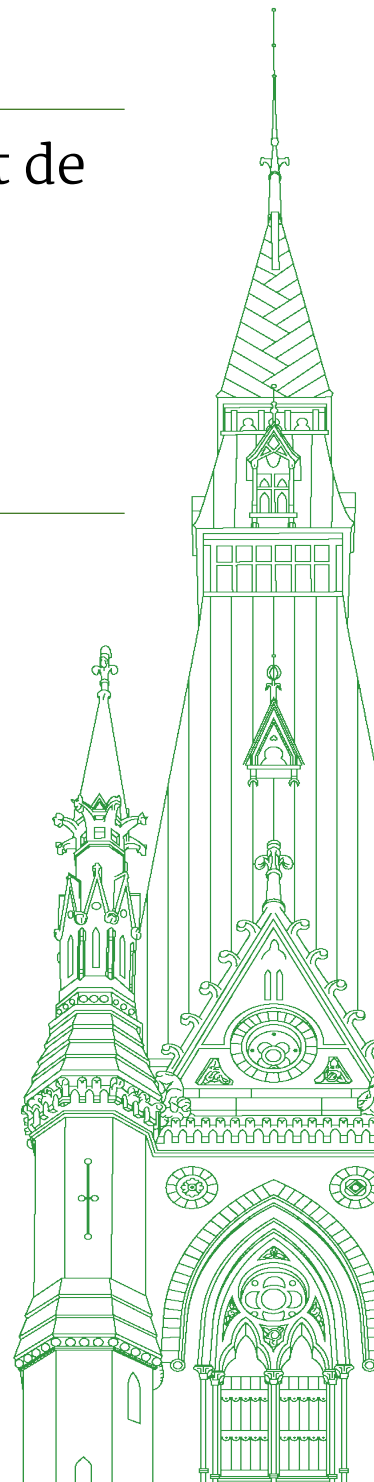
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 042

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le mardi 16 juin 2026

Président : Michael Coteau



Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 16 juin 2026

• (1105)

[Traduction]

Le président (Michael Coteau (Scarborough—Woburn, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 42^e réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes.

La réunion d'aujourd'hui se déroule en format hybride, conformément au Règlement. Des députés sont présents dans la salle et d'autres participent à distance au moyen de l'application Zoom.

Avant de poursuivre, je demanderais à tous les participants dans la salle de consulter les directives inscrites sur les cartes qui se trouvent sur la table. Ces mesures sont en place pour prévenir les incidents audio et les retours de son et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris nos interprètes. Vous remarquerez également sur la carte un code QR; il renvoie à une courte vidéo de sensibilisation.

J'aimerais prendre un moment pour faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité. Veuillez attendre que je vous nomme ou qu'un membre du Comité vous pose directement une question avant de prendre la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Pour ceux qui sont sur Zoom, vous pouvez sélectionner, au bas de votre écran, le canal approprié pour l'interprétation, soit le parquet, l'anglais ou le français. Les personnes qui sont dans la salle peuvent utiliser l'oreillette et choisir le canal désiré.

J'aimerais rappeler à tous les témoins que les membres du Comité peuvent poser des questions en français ou en anglais. Si vous avez besoin de l'interprétation, veuillez prendre un moment pour préparer votre oreillette et choisir un canal à l'avance afin de pouvoir tirer pleinement parti du temps alloué aux questions et réponses.

Je rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence. Les députés présents dans la salle sont priés de lever la main s'ils souhaitent prendre la parole. Les membres sur Zoom sont priés d'utiliser la fonction « Lever la main ». Le greffier et moi-même ferons de notre mieux pour gérer l'ordre des interventions.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 18 septembre 2025, le Comité reprend son étude sur la sécurité alimentaire face à l'instabilité mondiale.

Je souhaite la bienvenue aux témoins qui se joignent à nous aujourd'hui.

Nous accueillons M. Renaud Brossard et M. Gabriel Giguère, de l'Institut économique de Montréal; M. Jeff Harrison, de Grain Farmers of Ontario; et M. Sylvain Charlebois et Mme Olivia Romaniw, de l'Agri-Food Analytics Lab.

Bienvenue.

Nous allons commencer par les représentants de l'Agri-Food Analytics Lab. Vous avez cinq minutes.

Sylvain Charlebois (directeur et professeur, Dalhousie University, Agri-Food Analytics Lab): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, merci de nous avoir invités à comparaître aujourd'hui.

Je suis accompagné aujourd'hui de Mme Olivia Romaniw, associée de recherche au laboratoire. Elle participe en personne à Ottawa.

Je comparais à distance depuis Cork, en Irlande, où je participe à une conférence internationale sur l'agroentreprise portant sur l'état de l'économie alimentaire mondiale. Les discussions qui s'y déroulent rappellent à quel point les systèmes alimentaires sont devenus interconnectés et comment les tensions géopolitiques, les perturbations climatiques, les chocs dans les chaînes d'approvisionnement et l'incertitude économique continuent de mettre à l'épreuve la sécurité alimentaire partout dans le monde.

La sécurité alimentaire est souvent mal comprise. Le Canada n'a pas un problème de sécurité alimentaire. Nous avons un problème de compétitivité et de productivité. Nous sommes l'un des plus importants producteurs et exportateurs agricoles au monde, et pourtant, des millions de Canadiens peinent à se nourrir convenablement. Le défi qui se présente à nous ne consiste pas simplement à produire davantage d'aliments; il consiste à produire, transformer, distribuer et commercialiser ces aliments de façon plus efficace et plus concurrentielle.

L'annonce de la Stratégie nationale de sécurité alimentaire du Canada la semaine dernière constitue une reconnaissance importante du rôle essentiel que joue l'alimentation. La stratégie comprend plusieurs investissements prometteurs dans la transformation alimentaire, l'agriculture en environnement contrôlé, les carrefours alimentaires et le soutien aux épiciers indépendants. Ces initiatives pourraient renforcer certaines composantes de notre système alimentaire national et améliorer sa résilience.

Cependant, une stratégie est plus qu'une simple série d'investissements. Une véritable stratégie exige une vision claire, des objectifs mesurables et un cadre de reddition de comptes. La sécurité alimentaire ne peut pas être assurée uniquement à l'aide de dépenses publiques. Elle se construit grâce à l'investissement, à l'innovation, à la productivité et à la compétitivité.

Aujourd'hui, nous souhaitons formuler trois recommandations qui permettraient de renforcer la sécurité alimentaire du Canada sans nécessiter de nouvelles dépenses publiques importantes.

Premièrement, il faut faire de l'abordabilité alimentaire un critère officiel dans l'élaboration des politiques fédérales. Avant de mettre en place de nouveaux règlements, taxes ou programmes relatifs au secteur alimentaire, les ministères devraient être tenus d'évaluer leurs effets sur l'abordabilité des aliments et sur la compétitivité du système alimentaire. Les Canadiens méritent de savoir comment les politiques publiques influencent le coût de leur alimentation avant que des décisions ne soient prises.

Deuxièmement, il faut lancer un examen national des obstacles au commerce intérieur qui touchent les aliments. Les Canadiens parlent souvent de souveraineté alimentaire et de systèmes alimentaires locaux. Or, nous continuons de tolérer des règles qui compliquent inutilement la circulation des aliments, de la main-d'œuvre et des produits entre les provinces. Améliorer la fluidité du marché intérieur permettrait de renforcer la résilience, d'accroître la concurrence et de réduire les coûts, sans dépenser un seul dollar supplémentaire de fonds publics.

Troisièmement, il faut établir des indicateurs nationaux mesurables de sécurité alimentaire et publier des bilans annuels. Nous ne pouvons pas gérer ce que nous ne mesurons pas. Le Canada devrait suivre des indicateurs tels que l'abordabilité alimentaire, la capacité nationale de transformation, les niveaux d'investissement, la croissance de la productivité, les taux d'insécurité alimentaire et la résilience des chaînes d'approvisionnement. Le gouvernement fédéral a annoncé une stratégie sur 10 ans; les Canadiens méritent de savoir si le pays parvient réellement à renforcer sa sécurité alimentaire au fil du temps.

Dans un monde instable, la sécurité alimentaire ne sera pas atteinte par le protectionnisme ni par l'autosuffisance. Aucun pays ne peut tout produire efficacement. La force du Canada a toujours reposé sur sa capacité à commercer, à innover et à être concurrentiel. Notre objectif devrait être de bâtir un système alimentaire résilient, productif, connecté aux marchés mondiaux et abordable pour les Canadiens.

Nous serons heureux de répondre à vos questions. Merci.

• (1110)

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant au représentant de Grain Farmers of Ontario.

Vous avez cinq minutes.

Jeff Harrison (président du conseil d'administration, Grain Farmers of Ontario): Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité.

Je m'appelle Jeff Harrison. Je suis agriculteur à Quinte West, en Ontario, et je suis le président de Grain Farmers of Ontario, qui représente les 28 000 producteurs de maïs, d'avoine, de soya, d'orge et de blé de l'Ontario.

Aujourd'hui, je veux parler d'une réalité toute simple: le Canada ne peut assurer sa sécurité alimentaire si les agriculteurs n'ont pas les moyens de pratiquer leur métier. Les producteurs de grains font tout leur possible pour continuer à cultiver des produits pour nourrir les gens et les animaux, en plus d'autres produits. Or, bon nombre des problèmes auxquels ils sont confrontés aujourd'hui ne peuvent

pas être résolus au niveau de l'exploitation agricole et nécessiteront une intervention du gouvernement.

Le risque n'est pas quelque chose de nouveau pour les agriculteurs: les conditions météorologiques et les marchés constituent un défi suffisamment important. Mais à cela s'ajoute maintenant la hausse des coûts de l'équipement, du carburant, des engrais et d'autres intrants agricoles, et cette tendance à la hausse n'est pas viable. Aujourd'hui, le prix des intrants a atteint des niveaux records. Par ailleurs, les prix que les agriculteurs obtiennent pour leurs cultures n'ont pas augmenté au même rythme que les coûts de production de celles-ci.

Les engrais sont un parfait exemple de cette situation. Sans engrais, la production est menacée. L'utilisation des engrais n'est pas facultative pour la grande majorité des agriculteurs; c'est la nourriture dont les cultures ont besoin pour pousser. Les prix de détail des engrais demeurent élevés, et les agriculteurs sont profondément préoccupés par leur abordabilité et l'accès fiable à ces produits alors qu'ils se préparent pour 2027.

L'approvisionnement à tout prix n'est pas une solution pour nos agriculteurs, qui sont censés être concurrentiels à l'échelle mondiale. Les agriculteurs de l'Ontario, du Québec et du Canada atlantique dépendent des engrais importés de régions du monde entier. Lorsque les chaînes d'approvisionnement sont perturbées, ces agriculteurs en ressentent les effets presque immédiatement.

Il y a quatre ans, le Canada a imposé des droits de douane et des sanctions sur les engrais importés de la Russie et du Bélarus, deux pays qui fournissaient depuis longtemps une part importante des engrais qu'utilisent les agriculteurs de l'Est du Canada. Le coût de cette décision s'est répercuté directement sur les agriculteurs; nul besoin d'être un expert en économie pour comprendre que ces droits de douane nuisent à nos agriculteurs.

Le gouvernement canadien a mis en place des exemptions pour d'autres produits. Ma question est donc la suivante: pourquoi ne peut-on pas accorder des exemptions pour les engrais, des produits qui contribuent à nourrir les Canadiens et à soutenir notre système alimentaire? L'élimination des droits de douane sur les importations d'engrais en provenance de la Russie et du Bélarus serait une mesure concrète, pouvant être prise immédiatement, qui pourrait contribuer à réduire les coûts et à renforcer la sécurité de l'approvisionnement pour les agriculteurs canadiens.

Les engrais ne représentent qu'un des défis auxquels nous faisons face. Les programmes de gestion des risques de l'entreprise sont censés protéger les agriculteurs contre les phénomènes qu'ils ne peuvent pas contrôler: les sécheresses, les inondations, les perturbations commerciales, l'instabilité géopolitique et les chocs du marché. C'est exactement ce pour quoi ils ont été conçus.

Le Canada a investi dans des programmes de gestion des risques de l'entreprise, mais le programme Agri-stabilité ne fonctionne tout simplement pas assez bien lorsque les producteurs de grain en ont le plus besoin. Lorsque les prix des récoltes tombent en dessous des coûts de production, les agriculteurs ont besoin d'une protection efficace. Malheureusement, le programme Agri-stabilité ne parvient pas à fournir le soutien nécessaire pour combler cet écart.

Les producteurs de grains de l'Est du Canada le disent aux gouvernements depuis des années. Nous avons participé à des examens, formulé des recommandations, formé des coalitions et commandé des études parce que nous savions qu'un jour ou l'autre, nous atteindrions un point de bascule. Ce jour est arrivé.

Parallèlement, nos concurrents aux États-Unis bénéficient de programmes de gestion des risques adaptés à leurs besoins et de milliards de dollars en aide financière supplémentaire. Ils ont également pris des mesures pour garantir l'approvisionnement en engrais et protéger la rentabilité des exploitations agricoles pendant les périodes de perturbation du marché. Ainsi, les agriculteurs américains sont souvent mieux armés pour faire face aux mêmes défis que ceux auxquels sont confrontés les agriculteurs canadiens.

Pour les producteurs de grains de l'Ontario, la solution la plus efficace à long terme est évidente. Le gouvernement fédéral devrait s'associer à l'Ontario pour soutenir le programme ontarien de gestion des risques. Ce programme est simple: il calcule le coût de production des cultures, compare ce coût aux prix des produits agricoles et apporte un soutien lorsque les prix tombent en dessous des coûts de production.

Le gouvernement de l'Ontario a réalisé d'importants investissements dans ce programme. Il aide les agriculteurs à gérer les risques lorsque leurs marges sont réduites en raison de coûts de production élevés et de bas prix des produits. Surtout, ce programme donne aux agriculteurs la confiance nécessaire pour continuer à produire des aliments; à faire ce qu'ils font de mieux pour les Canadiens. Si les agriculteurs ne peuvent pas gérer les risques, ils ne peuvent pas poursuivre leurs activités. Lorsque des agriculteurs disparaissent, les conséquences s'étendent bien au-delà de l'agriculture. Lorsque cela se produit, le Canada perd sa capacité de production alimentaire.

Les programmes de gestion des risques de l'entreprise ne sont pas que des programmes agricoles. Ce sont des programmes de sécurité alimentaire. Un pays qui n'est pas en mesure de soutenir ses agriculteurs ne peut pas assurer sa sécurité alimentaire.

• (1115)

La question de l'abordabilité des aliments, de la souveraineté alimentaire ou de l'indépendance alimentaire — quel que soit le terme que l'on emploie — est très complexe. Les agriculteurs ne sont pas à l'origine de la situation dans laquelle se trouve notre pays, mais ils font partie intégrante de la solution. Il faudra que ce soit un engagement canadien...

Le président: Monsieur Harrison, je dois vous arrêter ici. Nous en sommes à cinq minutes. Merci beaucoup.

Nous passons maintenant aux représentants de l'Institut économique de Montréal, pour cinq minutes.

[Français]

Renaud Brossard (vice-président, Communications, Institut économique de Montréal): Merci beaucoup.

Bonjour à tous et à toutes.

Je vous remercie beaucoup de l'invitation faite à mon collègue Gabriel Giguère et à moi-même.

Pour ceux qui ne seraient pas familiers avec l'IEDM, soit l'Institut économique de Montréal, nous sommes un groupe de réflexion indépendant ayant des bureaux à Montréal, à Ottawa et à Calgary,

qui intervient régulièrement dans le débat public canadien par sa recherche et ses interventions médiatiques depuis 1998.

Lorsqu'on parle de coût de la vie, l'alimentation est incontournable. Ça représente le quatrième plus grand poste de dépenses des ménages canadiens, derrière l'impôt, le logement et le transport. Vu l'importance de ce poste budgétaire, l'augmentation rapide des prix des aliments que nous avons pu observer au cours des dernières années a laissé des traces dans les budgets des familles, qui sentent de plus en plus la pression. Si le désir d'agir afin de réduire cette pression est louable, les ménages canadiens cherchent des résultats plutôt que des intentions. Malheureusement, plusieurs mesures récemment annoncées par le gouvernement fédéral ratent la cible. En particulier, un aspect qui nous inquiète est la volonté de voir l'État s'impliquer davantage dans le domaine de la distribution alimentaire.

Soyons clairs, le gouvernement fédéral n'est pas plus compétent comme grossiste en alimentation qu'il ne le serait comme épiciers. Le projet de carrefours alimentaires, financés à fort prix par les contribuables canadiens, fait face aux mêmes défis de complexité logistique, d'information et d'incitation que les épiceries gérées par l'État, dont on entend parler à Toronto et au sud de la frontière. L'épicerie canadienne moyenne vend entre 15 000 et 18 000 produits distincts. Ça prend en compte à la fois ce que les petites bannières locales vendent, tel Fraîchement Bon dans le quartier mont-réalais d'Ahuentsic, et les énormes surfaces comme les Walmart et les Costco de ce monde.

Nul besoin de mentionner que gérer une telle chaîne logistique pour des denrées périssables ayant chacune ses propres exigences de salubrité représente un défi colossal. Nos grandes chaînes d'épicerie réussissent pourtant à faire la distribution et la vente au détail avec une marge de profit se situant entre 3 et 5 %. Même en supposant que le gouvernement puisse le faire avec le même niveau d'efficacité que le secteur privé, l'épargne maximale potentielle découlant de tout ça serait entre 11 et 18 \$ par personne par mois, soit le coût d'à peu près trois sacs de chips. Ce n'est donc pas en impliquant l'État dans le volet du commerce de détail, comme certains activistes le présentent, ou dans le volet de distribution, comme le gouvernement semble vouloir le faire, que nous pourrions rendre l'alimentation à nouveau abordable pour les familles canadiennes.

Cela ne veut pas dire pour autant que le gouvernement n'a pas de rôle à jouer. Bien souvent, ce rôle n'est pas de créer de nouveaux programmes ou de nouvelles structures, mais bien de cesser de contribuer au coût élevé de la vie avec ses politiques publiques, qu'il s'agisse de tarifs douaniers, de systèmes de quota de production comme la gestion de l'offre, ou de réglementations onéreuses pour l'ensemble des consommateurs canadiens, comme les restrictions au commerce interprovincial. Réviser ces aspects aurait un effet bien plus désirable que la mise en place d'une nouvelle structure étatique.

Je vous remercie de votre temps et de votre attention.

• (1120)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer aux conservateurs et à M. Barlow, pour six minutes.

John Barlow (Foothills, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup à nos témoins.

Monsieur Harrison, je vais commencer par vous.

De nombreux agriculteurs de l'Est et du Centre du Canada nous ont fait part de leurs préoccupations concernant les engrais. Les fournisseurs d'engrais ne promettent non seulement rien quant aux prix pour l'année prochaine; ils ne peuvent même pas garantir la disponibilité des stocks pour les agriculteurs. Est-ce exact?

Jeff Harrison: Oui.

John Barlow: Comme vous l'avez mentionné, le Canada est le seul pays du G7 à imposer des droits de douane de 35 % sur les importations d'engrais en provenance de la Russie et du Bélarus, plus particulièrement, ce qui vous désavantage sur le plan concurrentiel. Quelle a été la réponse du gouvernement libéral aux demandes formulées par votre organisme et d'autres groupes agricoles concernant l'élimination des droits de douane sur les engrais afin que ces derniers soient plus abordables pour les agriculteurs? Comment le gouvernement a-t-il répondu à votre demande?

Jeff Harrison: Je vous remercie de la question, monsieur Barlow. Notre voix a été entendue, et on a reconnu la situation dans laquelle nous nous trouvons. Or, aucune mesure concrète n'a encore été prise. Les agriculteurs continuent donc de payer le prix fort. Je remercie le gouvernement de sa compréhension de la situation, mais, sans mesure concrète, cette compréhension ne sert à rien.

Nous comprenons qu'il s'agit d'une question très délicate. Les agriculteurs sont des gens compatissants. Nous condamnons les atrocités commises en Ukraine. Nous ne voulons surtout pas que cela se reproduise. Par contre, la réalité est que ces droits de douane pénalisent les agriculteurs canadiens.

John Barlow: Merci, monsieur Harrison.

Est-ce que ces droits de douane ne pénalisent que les agriculteurs canadiens? Ils ne pénalisent aucunement le régime russe ou le Bélarus, car on continue d'acheter des engrais. Les États-Unis continuent d'en acheter. Les seules victimes de ces droits de douane établis par le gouvernement libéral sont les agriculteurs canadiens. Est-ce exact?

Jeff Harrison: Oui, c'est juste. Des études viennent étayer ces affirmations. Les agriculteurs canadiens veulent produire des aliments abordables de grande qualité et en abondance. C'est ce qu'ils font, et ils le font bien. Cela dit, pour que leurs exploitations soient viables, ils doivent bénéficier de règles du jeu équitables et être concurrentiels à l'échelle mondiale.

John Barlow: Merci.

J'aimerais passer à un autre sujet avec vous, monsieur Harrison.

Cette étude porte sur la sécurité alimentaire et l'abordabilité des aliments. Or, le gouvernement libéral propose également le projet de train à grande vitesse Alto, qui pourrait avoir une incidence sur des milliers d'exploitations agricoles en Ontario et au Québec. J'ai vu plusieurs publications et communiqués de Grain Farmers of Ontario et d'autres groupes d'agriculteurs de l'Ontario et du Québec qui s'opposent fermement à ce projet.

Selon vous, quelle sera l'incidence du projet de train à grande vitesse Alto sur les producteurs de grains de l'Ontario et sur votre capacité à être productifs et concurrentiels?

Jeff Harrison: Nous sommes très inquiets. Nous appuyons la position de nos organisations agricoles générales. Nous avons beaucoup d'inquiétudes concernant l'agriculture, et nous nous demandons quelles seront les répercussions de ce projet sur les terres agri-

coles, les agriculteurs, nos collectivités rurales, les services d'urgence et les autobus scolaires. On n'a pas les moyens de réparer les ponts et les infrastructures dans notre province en ce moment. Comment peut-on en réparer davantage? Les inefficacités engendrées par les parcelles triangulaires suscitent évidemment de graves inquiétudes, sans parler de l'incertitude qui pèse sur les entreprises familiales lorsqu'elles planifient leur avenir. Il faut que ces projets soient menés en fonction de leur mérite et qu'ils ne mettent pas en péril les agriculteurs.

John Barlow: Merci, monsieur Harrison.

J'aimerais maintenant m'adresser à vous, monsieur Charlebois.

Vous avez dit qu'au Canada, nous n'avons pas un problème de sécurité alimentaire, mais plutôt un problème de productivité et de compétitivité. La semaine dernière, dans une lettre d'opinion, vous avez déclaré que la stratégie alimentaire des libéraux n'était pas vraiment une stratégie de sécurité alimentaire, parce qu'elle ne s'attaque pas aux véritables problèmes fondamentaux auxquels nous sommes confrontés. Pensez-vous que c'est une occasion ratée, notamment parce qu'on ne s'est pas attaqué à l'élimination de la taxe sur le carbone pour le secteur industriel ni au déficit et qu'aucune mesure n'a vraiment été prise afin d'harmoniser la réglementation? S'agit-il d'une occasion ratée?

● (1125)

Sylvain Charlebois: Tout à fait. Cela nous ramène à notre première recommandation d'aujourd'hui, à savoir qu'il faut faire de l'abordabilité des aliments un critère officiel dans l'élaboration des politiques fédérales. Si ce critère existait, monsieur Barlow, je ne pense pas que la politique de tarification du carbone aurait la moindre incidence sur le secteur alimentaire à l'heure actuelle. Selon nos recherches, la politique de tarification du carbone a des répercussions sur la compétitivité de notre secteur en ce moment, ce qui est malheureux. Aucune étude n'a été faite avant 2018 pour évaluer ces répercussions.

John Barlow: J'ai une très brève question à laquelle vous pouvez répondre par oui ou par non, monsieur Charlebois, parce que je dois passer à autre chose.

Vous êtes l'un des plus éminents experts du prix des aliments au Canada. Vous êtes l'un des auteurs du rapport annuel sur les prix alimentaires. Avez-vous été consulté sur la stratégie de sécurité alimentaire des libéraux avant qu'elle ne soit publiée la semaine dernière?

Sylvain Charlebois: Non.

John Barlow: Merci beaucoup.

Monsieur le président, j'aimerais maintenant profiter de l'occasion pour déposer la motion dont j'ai donné avis la semaine dernière. Il s'agit de la motion concernant l'étude sur Alto. Je me ferai un plaisir de la lire aux fins du compte rendu, mais je crois, d'après les commentaires de M. Harrison, à tout le moins, que nous avons entendus aujourd'hui, qu'il est impératif pour nous d'inviter les agriculteurs et les personnes qui seront touchées par cette proposition du gouvernement libéral. Le projet de train à grande vitesse pourrait avoir des répercussions sur des milliers d'exploitations agricoles et mettre en péril la productivité alimentaire et la sécurité alimentaire du Canada.

Je sais bien que mes collègues d'en face vont insister pour dire que l'itinéraire d'Alto n'est pas encore fixé et qu'ils préféreraient attendre qu'il soit coulé dans le béton, si je puis dire, mais je pense que cela ne rend pas service à la population.

Je crois qu'il est impératif pour nous d'écouter les agriculteurs avant que le tracé ne soit finalisé, ce qui, je pense, pourrait prendre des mois. Si nous n'écoutons pas les agriculteurs maintenant et que nous ne leur permettons pas de s'exprimer sur les répercussions que cela va avoir sur leur gagne-pain — et je précise que nous entendons déjà parler des répercussions de tout cela sur la santé mentale des agriculteurs —, si nous attendons que le gouvernement ait déjà finalisé l'itinéraire, je pense que ce serait un très mauvais service à leur rendre.

Je pense qu'il serait beaucoup plus avisé d'écouter les agriculteurs maintenant et de recueillir leurs observations. De notre point de vue, en tout cas, je ne vois aucun avantage au projet Alto, cela sans parler du coût du projet, et je m'inquiète des répercussions qu'il va avoir sur les agriculteurs.

Je crois que le moment est venu de mener cette étude le plus rapidement possible. Je me ferai un plaisir de lire la motion, mais je pense que tout le monde l'a reçue.

Le président: Je pense que tout le monde l'a reçue.

John Barlow: J'aimerais proposer cette motion maintenant, monsieur le président.

Le président: La motion est proposée.

Voulez-vous en débattre?

Allez-y, monsieur Lemire.

[Français]

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Merci, monsieur le président.

Effectivement, le projet d'Alto est problématique, parce qu'il y a beaucoup d'éléments qui n'ont pas été considérés. On a procédé de façon très cavalière en donnant des pouvoirs à une société qui les utilise contre les producteurs agricoles.

Au Québec, le tracé proposé peut avoir un impact sur plus de 500 terres agricoles. Pour prendre une courbe, un train va tourner sur 11 kilomètres. Pouvoir conserver de la flexibilité pour l'usage des terres agricoles devient donc impossible. On ne peut pas faire des tunnels ou des ponts chaque fois qu'il y a un besoin, surtout pas pour passer de la machinerie.

Considérant la façon dont ce projet est mené par Alto, on va probablement créer une crise sociale. Je pense que, comme comité, nous avons la responsabilité de donner une voix à ceux qui n'en ont pas actuellement. Les consultations ont été bâclées. Les consultations ont été faites en dehors des milieux agricoles, où les gens auraient pu avoir un impact. De plus, elles ont été faites à la va-vite, essentiellement durant la période des Fêtes, avant même que les gens entendent parler du projet.

Le Bloc québécois avait fixé quatre conditions minimales pour appuyer le projet, parce que, évidemment, le principe d'un train à grande vitesse plaît à tout le monde. C'est un rêve qui nous enchante. Dans un monde idéal, j'en aurais un même chez moi, en Abitibi-Témiscamingue, mais je crois que je m'évade un peu. Ce que nous demandons, c'est d'obtenir une véritable acceptabilité so-

ciale. Ça, c'est très loin d'être garanti. Il n'y a aucun effort qui est fait en ce sens.

Nous demandons aussi de présenter une évaluation financière indépendante. Là encore, il n'y a pas de chiffres valables. Tous les projets de train à grande vitesse dans le monde ont dépassé leurs coûts d'au moins 50 %. Il n'est donc pas farfelu de penser que le montant de 90 milliards de dollars va se rendre jusqu'à 150 ou 200 milliards de dollars. Je pense que c'est aussi la responsabilité de notre comité d'en savoir davantage sur ces éléments touchant à l'évaluation financière du projet.

Nous demandons également de retirer les atteintes à la Loi sur l'expropriation prévues dans la loi résultant du projet de loi C-15, laquelle permet d'obliger les gens à abandonner leurs terres agricoles. On promettait un montant de 1 500 \$ aux producteurs agricoles. S'ils refusent, un drone passera par-dessus leurs terres. Peu importe, Alto va quand même arriver à ses fins, parce que la Loi est de son côté.

Enfin, nous demandons de tenir de réelles consultations publiques. À défaut de ça, je pense qu'il va de soi que ce projet ne pourra pas être viable. Comme comité, nous avons une responsabilité, parce que ça devient une crise sociale et que ça crée une angoisse importante chez les producteurs agricoles.

Ces derniers ont été très nombreux à se faire entendre sur la Coline mercredi dernier, tant du côté québécois que du côté ontarien. Nous avons cette responsabilité de les entendre. Il y a de la détresse psychologique. Ce projet va avoir un impact majeur sur la santé mentale de ces producteurs agricoles. Quand vous travaillez une terre depuis des générations et que, du jour au lendemain, on vous annonce qu'un train va passer à travers, vous ne pouvez pas penser que vous aurez accès à l'autre côté de votre terre. Le train n'a pas la flexibilité de donner son passage. S'il y a une grange sur place, la grange ne sera plus là.

Depuis des mois, il y a des citoyens et des municipalités qui s'opposent au projet. Il y a des propriétaires qui sont touchés et qui manifestent leurs inquiétudes. Nous avons cette responsabilité de les entendre le plus rapidement possible.

Je vous remercie, monsieur le président.

● (1130)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Chatel.

[Français]

Sophie Chatel (Pontiac—Kitigan Zibi, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie mes collègues de s'exprimer au sujet de cette motion de M. Barlow.

Effectivement, de ce côté-ci, nous sommes tout aussi préoccupés par ce que les agriculteurs nous disent.

Comme mon collègue M. Lemire l'a dit, il est sûr que pour plusieurs familles, la terre agricole, c'est plus que juste un actif économique. C'est souvent le fruit d'un travail de plusieurs générations. C'est leur héritage. Nous comprenons donc bien leurs inquiétudes, et nous sommes d'accord pour dire que ce comité doit entendre la voix du milieu agricole sur les questions qui pourraient toucher leurs terres.

La seule chose avec laquelle nous ne sommes pas à l'aise, c'est que Alto est en période de consultation en ce moment. Les représentants d'Alto n'ont pas encore annoncé le tracé privilégié. Ils n'ont pas non plus annoncé des mesures d'atténuation des répercussions sur les terres, par exemple, ni des mesures d'indemnisation. Par conséquent, si ce comité entreprenait une étude à ce stade-ci, nous pensons que ce serait demander aux agriculteurs de venir témoigner sur des scénarios hypothétiques plutôt que sur des répercussions réelles, ce qui ajouterait à l'incertitude qui a lieu en ce moment.

Je pense qu'il serait plus constructif pour ce comité d'attendre que Alto ait identifié le tracé privilégié et ait annoncé les mesures envisagées pour protéger les exploitations agricoles et pour les indemniser adéquatement. À ce moment-là, le Comité serait en meilleure position pour mesurer les répercussions réelles et entendre de vraies préoccupations plutôt que des hypothèses. À ce moment-là, le Comité serait aussi plus en mesure de proposer des recommandations qui seraient fondées sur des faits.

Pour ces raisons, je crois que ce n'est pas le moment de lancer cette étude. J'aimerais que nous reprenions cette conversation plutôt à l'automne, alors que nous aurons toutes les informations disponibles. Je propose donc que le débat sur cette motion soit maintenant ajourné.

[Traduction]

Le président: Nous avons reçu une motion d'ajournement du débat, qui ne peut pas elle-même faire l'objet d'un débat, alors nous allons passer directement au vote.

Un député: Je demande le vote par appel nominal.

(La motion est adoptée par 6 voix contre 5.)

Le président: La motion est adoptée. Je suppose que nous allons simplement continuer à partir de là.

• (1135)

[Français]

Sébastien Lemire: J'aimerais faire appel au Règlement, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Avez-vous une question?

[Français]

Sébastien Lemire: Évidemment, comme le débat sur cette motion est ajourné, ça ne veut pas dire que la motion a été débattue. Je veux juste m'assurer que nous y reviendrons rapidement en septembre.

Nous avons quand même manqué une occasion de permettre aux gens qui seront victimes de ce projet de train d'être entendus avant de se faire imposer des conditions, parce que le projet de loi C-15 impose des conditions. Il aurait été souhaitable de le faire avant, mais je veux juste m'assurer que la motion n'est pas rejetée et que nous pourrions la reprendre en septembre.

[Traduction]

Le président: Monsieur Lemire, nous allons poursuivre. Nous avons ajourné le débat sur la question. Nous revenons là où nous en étions.

[Français]

Sébastien Lemire: J'ai posé une question, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Invoquez-vous le Règlement?

[Français]

Sébastien Lemire: Oui.

Puisque la motion n'a pas été débattue, nous devons y revenir à une prochaine rencontre de comité. Il est important que la motion existe encore.

[Traduction]

Le président: Ce n'est pas un rappel au Règlement valable.

Cependant, selon mon interprétation, le Comité peut discuter de n'importe quel sujet à n'importe quel moment, si c'est sa volonté.

Monsieur Gourde, s'agit-il d'un rappel au Règlement ou voulez-vous simplement faire un commentaire?

[Français]

Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Monsieur le président, j'aimerais faire un rappel au Règlement et une observation.

Je voudrais souligner que mon droit de parole m'a été enlevé par une procédure...

[Traduction]

Le président: Nous ne ferons pas d'observations ici.

[Français]

Jacques Gourde: Monsieur le président, laissez-moi finir.

[Traduction]

Le président: Allez-y, monsieur Gourde.

[Français]

Jacques Gourde: J'avais presque terminé.

Mon droit de parole a été soustrait. Mon nom était sur votre liste et je n'ai pas pu dire ce que je pensais de la motion. Pour moi, c'est bafouer mon privilège parlementaire.

[Traduction]

Le président: Cela ne constitue pas un rappel au Règlement. Je vais vous arrêter ici, monsieur Gourde.

Si vous avez un rappel au Règlement à faire, soyez très clair. Ce n'est pas l'occasion d'exprimer vos réflexions sur le vote que nous venons de tenir.

Je cède maintenant la parole aux libéraux pour six minutes.

[Français]

Jacques Gourde: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Oui, monsieur Gourde?

[Français]

Jacques Gourde: Merci, monsieur le président.

Mon rappel au Règlement concerne ce que vous venez de dire. Un membre du Parlement a toujours l'occasion de crier haut et fort que son privilège parlementaire a été bafoué. Je n'accepte pas ce que vous avez dit dans le cadre de votre rôle à la présidence. J'espère que vous allez vérifier ce que vous avez dit et nous tenir au courant.

[Traduction]

Le président: Nous venons de voter. Le vote est terminé.

Nous avons des témoins parmi nous. La prochaine intervenante est du Parti libéral et elle dispose de six minutes. C'est ce qui a été prévu à l'ordre du jour.

Vous pouvez toujours invoquer le Règlement, mais le simple fait de dire que vous voulez parler de n'importe quelle question à n'importe quel moment n'est pas recevable.

Je donne la parole aux libéraux pour six minutes.

Je crois que ce sera Mme Mingarelli, pour six minutes.

[Français]

Giovanna Mingarelli (Prescott—Russell—Cumberland, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être ici aujourd'hui.

[Traduction]

Je vais d'abord m'adresser à vous, monsieur Charlebois.

D'après vos données, à quel point les régions comme ma circonscription de Prescott—Russell—Cumberland sont-elles résilientes aux perturbations alimentaires mondiales, comparativement aux régions plus agricoles ou plus urbaines en Occident?

Sylvain Charlebois: Nous n'avons pas vraiment étudié les diverses régions du pays, mais nous avons comparé la résilience du Canada à celle d'autres pays du G20.

En fait, c'est la raison pour laquelle ma collègue, Olivia Romaniw, est dans la salle. Elle a fait la majeure partie du travail, avec l'appui de notre partenaire, MNP.

Je ne sais pas si elle aurait quelque chose à dire à ce sujet, mais c'est important.

Ce que vous dites est fondamental, il faut étudier les comparaisons, les différences entre les différentes régions du monde.

Madame Romaniw, voulez-vous ajouter quelque chose sur le travail d'analyse comparative que nous faisons?

• (1140)

Olivia Romaniw (associée de recherche, Dalhousie University, Agri-Food Analytics Lab): Comme M. Charlebois l'a dit, nous n'avons pas comparé en détail les régions urbaines par rapport aux régions rurales.

Le Canada semble afficher une résilience assez modérée au sein du G20. Les niveaux de production sont assez stables, mais il y a évidemment des défis.

Je vais m'arrêter là.

Merci.

Giovanna Mingarelli: Ce n'est pas un problème du tout. Je vous remercie de vos réponses.

Vous mettez l'accent sur la distribution dans vos recherches. Quelles sont les vulnérabilités des réseaux régionaux de distribution alimentaire, comme dans l'Est de l'Ontario?

Sylvain Charlebois: Si la question s'adresse à moi, je dirais les distances. C'est exactement pour cette raison que j'estimais essentiel d'investir dans des centres ou des carrefours alimentaires.

La Commission du marché des produits alimentaires de l'Ontario constitue une bonne étude de cas. Nous avons étudié la capacité de la commission de l'Ontario d'approvisionner cette région urbaine en aliments, avec l'aide des régions rurales.

Dans les régions rurales — et honnêtement, c'est la réalité à laquelle nous sommes confrontés au Canada atlantique —, il est très difficile pour les agriculteurs de faire des affaires et d'entretenir des liens avec les villes sans architecture fonctionnelle centrale. Nous n'avons pas cela nécessairement. Nous avons quelques regroupements dans les Maritimes, mais ils ne sont pas aussi efficaces qu'ils le pourraient. Ce genre de chose génère de la richesse dans les régions et aide encore plus les agriculteurs.

Giovanna Mingarelli: Merci beaucoup.

Voici ma dernière question pour vous deux.

Vos recherches portent-elles à croire que des régions comme la nôtre sont trop dépendantes des chaînes d'approvisionnement externes, même si elles sont entourées de producteurs agricoles?

Sylvain Charlebois: La gestion de l'offre occupe une place très importante dans l'économie de votre propre circonscription, que je connais un peu. Évidemment, la gestion de l'offre crée un écosystème qui rend le secteur agroalimentaire de votre circonscription moins vulnérable aux facteurs externes que d'autres circonscriptions, par exemple.

Giovanna Mingarelli: Merci beaucoup.

Je vais maintenant m'adresser à vous, monsieur Harrison.

L'Est de l'Ontario se compose d'un mélange de petites exploitations familiales et de grandes terres céréalières productives. Les politiques conçues à l'échelle nationale sont-elles parfois déphasées des réalités de la région de l'Est de l'Ontario?

Jeff Harrison: Ce n'est pas propre à l'Est de l'Ontario. L'Est du Canada est unique en soi. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos agriculteurs de partout au pays, mais l'Est du Canada a des particularités uniques. Nous servons les mêmes marchés. Nous nous approvisionnons dans les mêmes régions. Nous cultivons des choses semblables. Bien sûr, nous travaillons tous dans une région très densément peuplée du pays. Tous ces défis influencent la viabilité d'un agriculteur.

Dans l'Est de l'Ontario en particulier, vous allez nous entendre parler d'engrais. Nous ne servons pas seulement les secteurs de la transformation en produits à valeur ajoutée. Nous sommes aussi appelés à nourrir le monde. Nous contribuons beaucoup à approvisionner les pays qui ont besoin de nos agriculteurs, grâce à notre infrastructure d'exportation.

Pour répondre à votre question, plus précisément, il est important pour nos agriculteurs de l'Est du Canada et de l'Est de l'Ontario de pouvoir s'appuyer sur une bonne politique agricole.

Giovanna Mingarelli: Y a-t-il des caractéristiques de sol, de drainage ou des conditions climatiques uniques dans l'Est du Canada qui devraient être prises en compte dans les programmes agricoles fédéraux, que nous ne connaissons pas encore?

Jeff Harrison: Il est important de reconnaître qu'il y a abondance d'eau dans l'Est de l'Ontario. Bien sûr, l'infrastructure a été mise en place graduellement, au fil des générations, qu'on pense à l'infrastructure routière, ferroviaire, pipelinière ou municipale. Tous ces éléments ont une incidence sur le drainage agricole et la topographie des sols.

Vous avez parlé de drainage agricole, mais j'utiliserais l'expression « amélioration des terres agricoles ». Nous améliorons nos terres agricoles depuis notre arrivée ici en tant que nation. Cela nous a permis non seulement de réaliser des économies d'échelle, mais aussi de gagner en efficacité. Il ne faut pas oublier non plus de faire plus attention à l'environnement et d'utiliser efficacement nos intrants. Nous nous soucions d'améliorer les terres agricoles dans l'Est de l'Ontario depuis longtemps, et nous devons poursuivre dans cette voie.

• (1145)

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant au Bloc pour six minutes.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Monsieur Harrison, nous nous sommes rencontrés la semaine dernière à mon bureau. Ce fut une rencontre que j'ai particulièrement appréciée. Vous souleviez un point intéressant sur le plan des intrants nécessaires à votre production. Actuellement, dans la situation géopolitique mondiale, il est difficile d'avoir accès à vos engrais. Vous indiquiez que 35 à 40 % de l'augmentation des prix des céréales résulte de la hausse des prix des engrais azotés.

Sans compter qu'une partie de votre production sert aussi à la production alimentaire, quelle serait pour vous la solution?

J'ai aussi envie de vous poser une question complémentaire: est-ce que les récents accords vous donnent espoir de restabiliser quelque peu le prix de vos intrants?

[Traduction]

Jeff Harrison: Je vous remercie de vos questions. Je vais commencer par la première.

Premièrement, il est important de se rappeler que les producteurs de grains de l'Est du Canada et de tout le pays sont censés être concurrentiels à l'échelle mondiale. Les prix que nous obtenons pour nos cultures dépendent du marché mondial. Nous devons donc être en mesure d'être concurrentiels. De la même façon, nos intrants doivent provenir d'un marché libre et ouvert. Il ne faut pas oublier que les prix auxquels nos produits se vendent sont indépendants de ce qu'il en coûte à un agriculteur pour les produire. C'est la réalité des agriculteurs qui ne sont pas assujettis à la gestion de l'offre, ils sont tenus d'être concurrentiels à l'échelle mondiale.

En ce qui concerne les engrais, nous devons être en mesure de nous procurer des engrais dans un marché libre et ouvert. L'approvisionnement à tout prix n'est pas une solution pour nos agriculteurs. Nous avons un problème de concurrence ici, dans l'Est du Canada. Nous n'avons pas assez de concurrents avec qui faire affaire, en tant qu'agriculteurs. Nous avons besoin d'un environnement concurrentiel. Nous devons pouvoir nous approvisionner dans toutes les régions du monde où nous pouvons trouver des engrais de bonne qualité. N'oubliez pas que les engrais provenant de la région du Bélarus et de la Russie viennent d'un climat similaire au nôtre. Lorsque des engrais provenant d'autres régions du monde où les climats sont beaucoup plus chauds et plus tempérés sont importés chez nous, il y a des différences importantes d'efficacité au Canada. Cela cause une dégradation du produit, ce qui le rend difficile à appliquer. C'est non négligeable.

Nous n'avons pas besoin d'approvisionnement à tout prix. Nous avons besoin d'avoir accès à des produits abordables, en temps op-

portun pour que les agriculteurs puissent avoir confiance dans le système. Nous avons besoin de produits de bonne qualité pour mener nos activités.

[Français]

Sébastien Lemire: Un des éléments importants à prendre en compte pour l'ensemble des productions, soit dans les milieux forestier, minier, agricole ou autre, c'est de produire ici et de transformer ici afin de répondre aux besoins des producteurs. Serait-il possible de produire ici certains engrais nécessaires à votre production?

Pour ce qui est de la potasse, vous la faites venir du Maroc ou d'ailleurs plutôt qu'ailleurs au Canada. Pourquoi n'est-il pas possible d'utiliser des engrais canadiens?

[Traduction]

Jeff Harrison: Je ne prétends pas que nous sommes un pays exportateur net d'engrais, parce que je pense que la vérité, c'est que nous arrivons pas mal kif-kif, mais la réalité, c'est que nous sommes un chef de file mondial de la production de potasse, de l'extraction de potasse et de l'exportation du produit. D'autres pays considèrent le Canada comme un producteur clé de potasse.

Dans l'Est du Canada, nous produisons très peu d'azote. Le système dépend de l'importation d'azote d'autres pays par la voie maritime.

Ce serait formidable d'avoir des projets nous permettant de produire notre propre azote; ce serait bien accueilli par les agriculteurs. Cependant, la réalité, c'est que la production d'azote dans le monde se concentre dans des régions où le gaz naturel est pratiquement gratuit, presque comme s'il s'agissait d'un produit dérivé. Ce serait un défi de taille d'être concurrentiels dans notre environnement réglementaire, et si l'on s'attend à ce que les agriculteurs rivalisent avec la concurrence mondiale, nous ne pouvons pas payer de supplément pour ce produit. Si nous empruntons cette voie, les programmes, le financement et les mécanismes de gestion des risques de l'entreprise destinés à aider les agriculteurs à gérer les risques seront plus importants que jamais.

[Français]

Sébastien Lemire: Dans ma région et dans plusieurs régions que vous couvrez, c'est la même chose: les coûts de transport sont un frein. Une cargaison de grains peut coûter autour de 3 500 \$ dans ma région, alors que son coût se situe autour de 700 \$ dans une région plus près des grands centres.

Comment peut-on aider à diminuer ces coûts de transport afin d'aider les productrices et les producteurs des régions éloignées? Pensez-vous que le gouvernement peut donner un coup de main afin de réduire les coûts de transport?

• (1150)

[Traduction]

Jeff Harrison: Je n'ai pas de solution à ce problème, mais j'ai entendu dire que la potasse peut être transportée jusqu'au port de Vancouver, puis chargée à bord d'un navire, traverser le canal de Panama et être expédiée ainsi jusque dans l'Union européenne pour moins cher que si elle était transportée par train jusque dans l'Est du Canada.

J'ai posé cette question à la conférence H2O en décembre, et on me l'a confirmé. C'est vraiment triste que des pays du monde entier voient le Canada comme un fournisseur de potasse, alors que l'Est du Canada paie un supplément pour le produit en raison des coûts de transport.

Je suis désolé; je n'ai pas de solution à ce problème, mais c'est assurément un problème que nous devons régler pour aider nos producteurs de l'Est du Canada.

[Français]

Sébastien Lemire: J'ai une dernière question.

Vous avez un peu mentionné dans vos remarques préliminaires l'importance de donner de la flexibilité aux provinces afin d'adapter leurs programmes de gestion des risques à leur territoire. Quel impact positif est-ce que ça pourrait avoir pour les producteurs de grains dans votre région?

[Traduction]

Jeff Harrison: Le gouvernement a fait la promotion du programme Agri-stabilité pour les agriculteurs comme outil de gestion des risques. La réalité, c'est qu'il fonctionne pour certains secteurs, mais pas pour d'autres. Si quiconque veut évaluer la valeur de ce programme, il n'a qu'à regarder le taux de participation lamentable.

Cela dit, il y a des différences entre les provinces d'un océan à l'autre, des besoins géographiques pour lesquels il faut une gestion des risques adaptée. Pour que toutes les provinces embarquent, il nous faut un programme qui tient compte des différences.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Nous allons passer à M. Epp pour deux minutes et demie.

Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vais rester sur le thème des engrais et de leur importance. Voici une citation:

Bien que bon nombre des événements les plus pénibles et les plus décourageants des dernières années se soient atténués et que la valeur des engrais se soit stabilisée, il reste des problèmes importants qui continuent de menacer l'approvisionnement mondial en engrais aujourd'hui. Il n'est pas exagéré de prévoir un avenir où la production et les stocks d'engrais seraient suffisamment touchés pour que l'approvisionnement alimentaire mondial soit menacé.

Cette citation est tirée d'un rapport de StoneX, commandé par les Grain Farmers of Ontario, et elle arrive à point nommé. Elle date d'août 2024, soit d'avant la crise dans le détroit d'Ormuz, et voilà où nous en sommes aujourd'hui.

Ma question pour vous, monsieur Harrison, est la suivante. Qu'est-ce qui a été annoncé depuis 2024, comme vous l'avez mentionné dans vos réponses précédentes à mon collègue du Bloc, pour sécuriser l'approvisionnement en engrais du Canada? Nous avons de la potasse en abondance, mais nous ne pouvons pas l'acheminer vers l'Est du Canada pour des raisons économiques. Pour ce qui est de l'azote, combien d'argent est investi dans la production d'azote dans l'Est du Canada? Nous avons du gaz naturel. Pouvez-vous répondre à cette question?

Permettez-moi aussi de parler du phosphore un instant, et je vous laisserai le reste du temps.

La Norvège a trouvé d'abondantes réserves de phosphore. C'est un pays nordique où nous pourrions nous approvisionner en phosphore. Où en sommes-nous dans nos relations avec la Norvège pour en faire un fournisseur plus fiable que la Floride ou les autres régions que vous avez décrites?

Allez-y, monsieur Harrison, s'il vous plaît.

Jeff Harrison: Je ne sais pas s'il y a de l'argent investi dans des projets visant à lancer ou à augmenter la production d'azote. Je sais qu'il y a eu des idées qui circulent et qu'on réfléchit à la bonne chose à faire pour aller de l'avant dans cette direction, mais je ne sais pas s'il y a du financement qui a été attribué pour cela.

En ce qui concerne le phosphore, oui, c'est un produit important — vous le savez aussi bien que moi — pour les engrais de démarrage que nous utilisons pour cultiver le blé tendre rouge d'hiver cultivé ici, en Ontario, en si grande quantité et de si grande qualité que bien d'autres pays comptent sur nous pour leur en fournir. Cependant, le phosphore ne se trouve que dans quelques endroits dans le monde, et il suit une trajectoire ascendante depuis de nombreuses années.

Le phosphore, en particulier, illustre parfaitement combien les droits de douane sont une mauvaise idée qui pénalise nos agriculteurs, parce que les États-Unis ont mis en place des droits de douane protectionnistes pour protéger certains de leurs propres producteurs. À notre tour, nous devons ensuite payer des droits de douane sur des droits de douane lorsque nous importons du phosphore.

Je ne saurais trop insister sur les conséquences nuisibles des représailles tarifaires sur nos agriculteurs, qui les pénalisent et, ultimement, mettent en péril nos fermes familiales.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. MacDonald, pour deux minutes et demie.

Kent MacDonald (Cardigan, Lib.): Vous avez pris la moitié de mon temps.

Merci, monsieur le président.

Je vais d'abord poser une question à M. Harrison au sujet des engrais. Je ne réfute pas ce qui a été dit. Je veux seulement dire que je viens du Canada atlantique et que je pense que le Canada doit se doter d'une stratégie et d'un plan pour être plus autonome en matière d'engrais.

Le gouvernement fédéral contribue à la production d'urée en Saskatchewan. Il y a des choses intéressantes qui vont ressortir de ces discussions. Canadian Phosphate exploite des mines en Colombie-Britannique. Évidemment, ce ne sera pas si bénéfique pour l'Ontario, le Québec et l'Est du Canada. Cependant, l'agrandissement du port de Churchill pourrait nous aider dans le dossier de la potasse. Évidemment, toutes les entreprises d'engrais font venir leurs produits au début de l'automne et les entreposent. Cela améliorerait la stabilité de certains prix.

Je ne veux pas aborder la question délicate de l'embargo sur les engrais russes. Je pense que le gouvernement fédéral a été très clair sur le fait que nous ne favoriserons rien qui vienne de la Russie tant que la guerre fait rage en Ukraine.

J'aimerais savoir ce que vous pensez de l'agrandissement du port de Churchill pour acheminer la potasse vers l'est.

• (1155)

Jeff Harrison: Je vais répondre à la première question. Je tiens à préciser très clairement, une fois encore, que Grain Farmers of Ontario — et je pense pouvoir parler au nom des agriculteurs de l'Est du Canada — ne cherche pas à promouvoir les échanges commerciaux avec la Russie. Ce que nous demandons, c'est que le gouvernement et tous les décideurs soutiennent les exploitations agricoles familiales canadiennes. Nous voulons tous travailler ensemble pour remédier aux problèmes liés à l'abordabilité des aliments, à la souveraineté et à la sécurité alimentaires, et les exploitations agricoles familiales font partie de la solution.

Cela dit, toutes les idées sont les bienvenues. Nous souhaitons collaborer de façon constructive avec le gouvernement et tous les décideurs pour résoudre le problème. Nous ne cherchons pas à politiser cette question. Nous voulons des solutions pour les agriculteurs, pour l'agriculture et, ultimement, pour nos concitoyens. Nous serions ravis de nous asseoir autour d'une table pour discuter de toute idée permettant d'acheminer plus efficacement les engrais depuis diverses régions du pays vers l'est du Canada afin de résoudre le problème ou d'importer des engrais d'autres régions du monde pour que nos agriculteurs puissent rester productifs et concurrentiels.

Kent MacDonald: Merci beaucoup, monsieur Harrison.

Je vais passer à...

Le président: Nous allons nous arrêter ici. Je suis désolé. Les deux minutes et demie sont écoulées.

Monsieur Lemire, vous avez une minute et demie.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Monsieur Charlebois, pourriez-vous nous parler de l'importance de transformer des produits, de s'approvisionner au Canada et d'alimenter nos fermes canadiennes?

Nous n'avons pas cette capacité, soit cette chaîne d'approvisionnement qui aide nos producteurs agricoles. En quoi est-ce que ça pourrait améliorer la situation, rendre notre agriculture plus résiliente, nous rendre moins dépendants de l'international et nous permettre davantage de manger local de façon plus abordable?

Sylvain Charlebois: Merci, monsieur Lemire. C'est une très bonne question.

Le Québec est un bon exemple. Il transforme 60 % de ses denrées agroalimentaires sur son territoire, ce qui lui offre une autonomie alimentaire supplémentaire. C'est ce que je souhaite pour l'ensemble du Canada. Plus nous misons sur la transformation, plus nous sommes en contrôle de notre destinée alimentaire. Ainsi, il est plus facile de soutenir nos agriculteurs. Il est aussi plus facile d'innover et d'adapter nos produits à long terme pour un marché qui est très dynamique.

Sébastien Lemire: Donc, selon votre évaluation, il y aurait certainement une économie de coûts si on produisait davantage d'intrants et d'engrais, notamment ceux dont nous avons parlé avec M. Harrison. Dans plusieurs des cas, on aurait la capacité de le faire et, si on le faisait à une échelle assez intéressante, on serait capable d'avoir une économie de coûts. Est-ce bien ça?

Sylvain Charlebois: Absolument. Il y a deux choses qu'il faut retenir.

Premièrement, il faut permettre aux entreprises de transformation de prendre de l'ampleur. C'est ce qu'il nous manque au Canada.

Deuxièmement, lorsqu'on voit une entreprise en démarrage, il faut penser à l'écosystème autour de l'entreprise et aux ingrédients dont l'entreprise a besoin pour produire ce qu'elle produit. Souvent, on pense à une entreprise de façon solitaire et isolée, mais ce n'est pas ce qu'on voit en Europe. Là où je suis présentement, on pense à un écosystème pour soutenir la transformation.

Sébastien Lemire: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci.

Cela met fin aux témoignages de la première moitié de la réunion.

Nous allons suspendre la séance pendant cinq minutes.

• (1155)

(Pause)

• (1205)

Le président: Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 18 septembre 2025, le Comité poursuit son étude sur la sécurité alimentaire face à l'instabilité mondiale.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins d'aujourd'hui: de CropLife Canada, Émilie Bergeron et Gregory Kolz; d'Aliments et boissons Canada, Kristina Farrell; et du Conseil de la transformation alimentaire du Québec, Sylvie Cloutier et Dimitri Fraeys.

Bienvenue. Nous allons commencer par CropLife Canada, pour cinq minutes.

Gregory Kolz (vice-président, Affaires gouvernementales, CropLife Canada): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui dans le cadre de votre étude sur la sécurité alimentaire face à l'instabilité mondiale.

Je m'appelle Greg Kolz et je suis vice-président des affaires gouvernementales à CropLife Canada. Je suis accompagné aujourd'hui de ma collègue, Émilie Bergeron, vice-présidente, Protection des cultures.

CropLife Canada représente les développeurs, les fabricants et les distributeurs de pesticides et d'innovations en matière de sélection végétale. Nos membres investissent chaque année des milliards de dollars dans la recherche et le développement afin d'aider les agriculteurs à produire plus de denrées alimentaires et de façon plus durable. Nous saluons cette étude, car la sécurité alimentaire n'est plus simplement une question agricole. C'est un enjeu économique, commercial, géopolitique et, de plus en plus, de sécurité nationale. Comme l'a déclaré le premier ministre Carney la semaine dernière, pour protéger notre souveraineté et prendre notre avenir en main, nous devons prendre le contrôle de notre système alimentaire.

Les dernières années ont montré à quel point les systèmes alimentaires mondiaux peuvent être vulnérables. Les conflits armés, les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, les pressions climatiques et l'incertitude géopolitique ont tous eu une incidence sur la production alimentaire et l'abordabilité dans le monde entier. Ces défis ont mis en évidence une réalité importante. Les pays qui peuvent produire de la nourriture de manière fiable sont mieux placés pour protéger leurs citoyens, soutenir leurs alliés et contribuer à la stabilité mondiale.

Le Canada est particulièrement bien placé pour devenir un chef de file mondial en matière de sécurité alimentaire. Nous avons des terres agricoles productives, des agriculteurs innovants, des chercheurs de calibre mondial et une réputation de fournisseur fiable d'aliments sûrs et de grande qualité. La question qui se pose est de savoir si nous sommes prêts à saisir cette occasion.

CropLife Canada a salué la publication par le gouvernement du Canada, la semaine dernière, de la Stratégie nationale de sécurité alimentaire, ainsi que le fait qu'il considère la sécurité alimentaire comme une priorité nationale fondamentale. La stratégie reconnaît à juste titre que l'innovation en matière de semences et les outils de protection des cultures sont essentiels à la productivité agricole et à la protection de l'approvisionnement alimentaire du Canada. Nous trouvons également encourageant de voir le gouvernement reconnaître qu'un système de réglementation solide doit non seulement protéger la santé et la sécurité, mais aussi favoriser l'innovation, les investissements et la productivité.

Les agriculteurs canadiens ont besoin d'un accès rapide aux nouvelles technologies pour les aider à augmenter les rendements, à lutter contre les ravageurs et les maladies, à s'adapter aux pressions environnementales et à produire des denrées alimentaires à des prix abordables. Or, trop souvent, l'accès aux innovations est retardé par les arriérés dans le traitement des demandes et les délais d'approbation qui ne sont tout simplement pas respectés. La Stratégie nationale de sécurité alimentaire reconnaît explicitement ce problème et établit des objectifs ambitieux pour réduire les arriérés dans le processus d'approbation des semences et des produits phytosanitaires et améliorer l'efficacité du système réglementaire. Ces engagements sont importants, mais le Canada doit maintenant les mettre en œuvre.

• (1210)

[Français]

Émilie Bergeron (vice-présidente, Protection des cultures, CropLife Canada): Le système réglementaire canadien est reconnu à l'échelle internationale pour son approche rigoureuse et fondée sur la science. Il est essentiel de préserver ce fondement scientifique.

Cependant, l'excellence scientifique doit aller de pair avec l'excellence de la prestation des services réglementaires. Lorsque les délais d'approbation ne sont pas respectés et que les arriérés de demandes s'accumulent, les agriculteurs canadiens se voient privés d'un accès à des innovations dont bénéficient déjà leurs concurrents.

La stratégie reconnaît également l'importance de mettre à jour le mandat de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et de la Direction de la réglementation des pesticides afin d'y inclure des considérations relatives à la sécurité et à l'abordabilité alimentaires.

Le projet de loi C-30, qui est actuellement examiné par le Parlement, constitue une étape importante pour garantir que notre cadre

réglementaire reflète ces objectifs plus larges de politique publique, tout en continuant à respecter les normes les plus élevées en matière de santé et de protection de l'environnement. Nous encourageons le Parlement à adopter cette loi le plus rapidement possible.

L'innovation permet aux agriculteurs de cultiver davantage de denrées alimentaires sur les terres agricoles existantes, de réduire les pertes de récolte, de préserver les ressources et d'améliorer la résilience face aux pressions environnementales et économiques. L'occasion qui s'offre au Canada est considérable. Alors que les pays du monde entier recherchent des sources d'approvisionnement alimentaire fiables et des partenaires agricoles résilients, le Canada peut se démarquer en tant que chef de file mondial de l'innovation agricole et de la production alimentaire.

[Traduction]

Grâce à des politiques ambitieuses, à un cadre réglementaire adéquat et à un engagement constant en faveur d'une prise de décisions fondée sur la science, le Canada peut attirer des investissements, accélérer l'innovation, renforcer la croissance économique et améliorer à la fois la sécurité alimentaire et la sécurité nationale.

La protection des cultures fondée sur la science, l'innovation en matière de sélection végétale et l'optimisation de la réglementation ne sont pas de simples enjeux agricoles. Ce sont des éléments essentiels qui permettront au Canada de jouer un rôle dans la création de chaînes d'approvisionnement alimentaire plus abordables, plus durables et plus résilientes tant au pays qu'à l'échelle internationale. La Stratégie nationale de sécurité alimentaire constitue une feuille de route importante. Nous devons maintenant travailler ensemble pour mettre en œuvre les engagements qu'elle contient et concrétiser son objectif: faire du Canada une superpuissance agricole et alimentaire.

Merci. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Aliments et boissons Canada, pour cinq minutes.

Kristina Farrell (présidente-directrice générale, Aliments et boissons Canada): Je m'appelle Kristina Farrell. J'occupe le poste de présidente-directrice générale à Aliments et boissons Canada, l'association nationale qui représente les fabricants canadiens d'aliments et de boissons.

La sécurité alimentaire est devenue un enjeu de plus en plus important, les Canadiens devant faire face à la hausse des prix, à l'instabilité mondiale, aux perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et à des relations commerciales en pleine mutation. Ces défis ont suscité un débat important sur les moyens dont dispose le Canada pour subvenir à ses propres besoins alimentaires et renforcer sa résilience économique.

À Aliments et boissons Canada, nous croyons que le Canada a devant lui une formidable occasion à saisir. La bonne nouvelle, c'est que le Canada n'a pas de problème de disponibilité alimentaire. Nous produisons déjà beaucoup plus de produits agricoles que notre marché intérieur ne peut en absorber. Nous pouvons donc transformer davantage de nos produits ici même, au pays, ce qui permettra de créer des emplois, d'attirer des investissements, d'accroître les exportations et de tirer plus de valeur de l'agriculture canadienne. Autrement dit, le défi de la sécurité alimentaire du Canada est de plus en plus un défi de compétitivité. Si nous voulons un système alimentaire plus résilient et plus autosuffisant, nous devons nous concentrer non seulement sur la production agricole, mais aussi sur la transformation d'une plus grande quantité de denrées alimentaires ici même, au pays. Chaque tonne supplémentaire de produits agricoles canadiens transformés sur le territoire national génère des emplois, des investissements, des exportations, des recettes fiscales et de l'activité économique. Cela renforce également nos chaînes d'approvisionnement et réduit notre vulnérabilité face aux chocs extérieurs.

C'est pourquoi Aliments et boissons Canada a toujours milité en faveur d'une augmentation des capacités de transformation nationale. Nous avons salué divers éléments de la Stratégie nationale de sécurité alimentaire récemment publiée, en particulier la reconnaissance du fait que la transformation nationale constitue un volet important du système alimentaire canadien. Les investissements dans les infrastructures alimentaires, les réseaux de distribution et le soutien aux PME peuvent bénéficier à divers maillons du système alimentaire. Cependant, nous demeurons préoccupés par le fait que la stratégie accorde nettement plus d'importance à la production et à la distribution alimentaires qu'aux défis de compétitivité auxquels font face les fabricants canadiens d'aliments et de boissons. Si le Canada veut produire davantage au pays, il faut s'attaquer aux facteurs qui influencent les choix d'investissements des entreprises.

Pour nos membres, les pénuries de main-d'œuvre, le fardeau réglementaire, les coûts de transport et de l'énergie et le faible taux de productivité demeurent des obstacles à la croissance. L'abordabilité des aliments dépend en premier lieu du coût de leur production. Lorsque les fabricants font face à une hausse des coûts, ces coûts finissent par se répercuter tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Pour améliorer l'abordabilité, il faut donc améliorer la compétitivité.

Pour Aliments et boissons Canada, cela signifie qu'il faut se concentrer sur quatre axes. Premièrement, il faut accroître considérablement la capacité de transformation nationale au moyen d'investissements ciblés qui favorisent la modernisation, l'automatisation et les gains de productivité. Nous réclamons depuis longtemps la création d'un fonds de 2 milliards de dollars sur cinq ans dédié à la transformation nationale, afin d'aider les entreprises à réduire les risques liés aux investissements importants qui sont nécessaires pour produire à grande échelle et rivaliser avec les importations. La réduction des coûts de production alimentaire à la source est le levier le plus efficace pour garantir l'abordabilité des aliments à long terme.

Deuxièmement, il faut remédier aux pénuries de main-d'œuvre en veillant à ce que le secteur de la fabrication des aliments et des boissons ait accès à une main-d'œuvre stable et permanente. La sécurité alimentaire repose sur les gens. Cela nécessite donc, entre autres, de créer des voies d'accès à la résidence permanente pour les travailleurs qui contribuent déjà au système alimentaire canadien.

Troisièmement, les gouvernements doivent réduire le fardeau réglementaire inutile et veiller à ce que les nouveaux règlements soient évalués à l'aune de l'abordabilité alimentaire et de la compétitivité. Des efforts doivent également être déployés pour recenser et éliminer les règlements désuets, inadaptés ou redondants qui n'apportent plus de valeur ajoutée en matière de santé, de sécurité ou de confiance des consommateurs, mais qui continuent néanmoins à faire grimper les coûts et à nuire à la productivité.

Enfin, le Canada doit créer un environnement d'investissements plus concurrentiel. Pour ce faire, il faut accélérer les délais de délivrance des permis pour construire ou augmenter les capacités de production, ainsi qu'élargir la portée des autorisations accordées aux aliments et aux ingrédients novateurs qui sont déjà utilisés en toute sécurité à l'étranger, mais qui attendent encore ici d'être approuvés. D'autres pays l'ont bien compris. Partout dans le monde, les gouvernements se livrent à une concurrence acharnée pour attirer les investissements dans la fabrication de produits alimentaires et de boissons. Ils y voient non seulement un enjeu de sécurité alimentaire, mais aussi une importante occasion de développement économique. Le Canada devrait faire de même.

Le premier ministre a parlé de transformer plus de produits cultivés par les agriculteurs canadiens, de renforcer la souveraineté alimentaire et de mettre en place un système alimentaire plus résilient. Nous soutenons cette vision, mais pour qu'elle se concrétise, il faudra aller au-delà de la production alimentaire. Cela nécessitera de mettre en place un programme de compétitivité à long terme qui encourage les entreprises à investir, à innover et à accroître leur capacité au Canada.

Le Canada dispose de tous les atouts nécessaires pour devenir un chef de file mondial dans le secteur agroalimentaire. Nous avons devant nous une formidable occasion à saisir, soit transformer une plus grande partie de ce que nous cultivons ici, tirer plus de valeur de notre agriculture et renforcer notre résilience économique. Si nous y parvenons, nous pourrions renforcer la sécurité alimentaire, rendre les produits alimentaires plus abordables, créer des emplois, attirer des investissements, accroître les exportations et bâtir une économie canadienne plus concurrentielle.

Merci.

• (1215)

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant au Conseil de la transformation alimentaire du Québec, pour cinq minutes.

[Français]

Sylvie Cloutier (présidente-directrice générale, Conseil de la transformation alimentaire du Québec): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de l'invitation à participer à cette importante étude sur la sécurité alimentaire face à l'instabilité mondiale.

Mon collègue Dimitri Fraeys et moi représentons le Conseil de la transformation alimentaire du Québec, ou CTAQ, qui regroupe des centaines d'entreprises de transformation alimentaire de toutes tailles et de tous les secteurs. Nos membres transforment les matières premières agricoles en aliments accessibles, sécuritaires et disponibles pour les consommateurs d'ici et d'ailleurs.

La sécurité alimentaire est souvent associée à la capacité de produire des aliments. Or, elle repose tout autant sur notre capacité à les transformer, à les distribuer et à les rendre accessibles en toutes circonstances. Les événements des dernières années — pandémie, perturbations des chaînes d'approvisionnement, inflation, changements climatiques et instabilité géopolitique — ont démontré que la résilience alimentaire dépend de l'ensemble de la chaîne de valeur.

À cet égard, la transformation alimentaire joue un rôle stratégique. Notre secteur est le secteur manufacturier le plus important au Canada en matière de livraisons et d'emplois, et il fournit la grande majorité des aliments consommés par les Canadiens. Pourtant, le Canada accuse toujours un retard préoccupant en matière d'investissement dans son secteur agroalimentaire, comme le souligne la motion à l'origine de votre étude.

C'est pourquoi nous avons accueilli favorablement le lancement de la toute première Stratégie nationale de sécurité alimentaire du Canada le 11 juin dernier. Le CTAQ a en commun plusieurs des objectifs annoncés, notamment la volonté de transformer davantage les aliments ici même, au Canada, de soutenir l'innovation, de moderniser les capacités de transformation et de réduire certains obstacles réglementaires qui freinent la compétitivité des entreprises.

Nous croyons notamment que la création du Fonds pour le financement de projets agroalimentaires de 1 milliard de dollars, qui est administré par Financement agricole Canada, constitue un signal positif. Depuis plusieurs années, notre industrie souligne la difficulté de financer certains projets de transformation alimentaire pourtant essentiels à la création de valeur ajoutée au pays. Cela dit, il faudra maintenant s'assurer que ces mesures se traduisent par des investissements réels sur le terrain et qu'elles sont accessibles aux entreprises de transformation alimentaire de toute taille. Les détails de la mise en œuvre seront déterminants pour assurer le succès de cette stratégie.

La sécurité alimentaire du Canada ne peut être renforcée uniquement par de nouveaux programmes. Elle nécessite également un environnement d'affaires qui favorise l'investissement, l'innovation et la productivité. Les entreprises de transformation alimentaire continuent de faire face à des défis importants: pénurie de main-d'œuvre, hausse des coûts d'exploitation, pression réglementaire, concurrence internationale et nécessité d'investir massivement dans l'automatisation et la numérisation.

C'est pourquoi nous croyons que la création de valeur au sein de la chaîne de production alimentaire canadienne doit demeurer une priorité. Chaque fois que nous transformons davantage ici ce que nos agriculteurs produisent, nous créons des emplois, nous renforçons nos régions, nous augmentons notre autonomie alimentaire et nous conservons davantage de richesses au Canada.

Nous croyons également que les consommateurs ont un rôle important à jouer. L'intérêt grandissant pour les aliments produits et transformés localement représente une occasion exceptionnelle pour renforcer nos filières alimentaires. Toutefois, les entreprises doivent disposer des outils, des infrastructures et des conditions nécessaires pour répondre à cette demande.

À la lumière de ces constats, nous souhaitons soumettre trois recommandations au Comité.

Premièrement, il faut faciliter la circulation interprovinciale des produits alimentaires canadiens en poursuivant les efforts d'harmonisation réglementaire et en soutenant les établissements de compé-

tence provinciale dans l'atteinte de normes fédérales, afin d'élargir leur accès aux marchés partout au pays.

Deuxièmement, il faut accélérer les investissements dans les capacités de transformation alimentaire, notamment en s'assurant que les nouveaux programmes fédéraux répondent aux besoins réels des entreprises et favorisent l'investissement privé.

Troisièmement, il faut poursuivre les efforts visant l'automatisation, la robotisation et la transformation numérique des entreprises alimentaires afin d'améliorer leur productivité et leur compétitivité.

Pour conclure, je dirais que le Canada dispose de tous les atouts nécessaires pour devenir un chef de file mondial en matière de sécurité alimentaire. Les annonces récentes démontrent une volonté d'agir.

● (1220)

Le défi qui nous attend maintenant est de transformer cette vision et cette volonté en résultats concrets qui permettront de bâtir un système alimentaire plus résilient, plus compétitif et plus autonome.

Nous vous remercions de votre attention.

Nous serons heureux de répondre à vos questions.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup à tous nos témoins.

Nous allons commencer par les conservateurs pour cinq minutes et faire trois tours de cinq minutes, puis j'évaluerai le temps qui reste. Le deuxième tour sera peut-être trois minutes, trois minutes et deux minutes, ou quelque chose du genre. Nous aurons besoin de quelques instants à la fin pour passer en revue les instructions de rédaction.

Monsieur Gourde, vous avez cinq minutes.

[Français]

Jacques Gourde: Merci, monsieur le président.

Madame Cloutier, vous avez parlé de la nouvelle stratégie et du fait que Financement agricole Canada allait administrer un fonds de 1 milliard de dollars relatif à la transformation. Par contre, Financement agricole Canada avait déjà prévu de l'argent pour la transformation. En effet, il y alloue déjà une certaine partie de son budget.

Est-ce une nouvelle somme d'argent ou est-ce une répétition de ce que faisait déjà Financement agricole Canada? Parfois, on aime répéter des choses qui existent. D'ailleurs, on a pu le voir lors de certaines annonces qui ont été faites.

Sylvie Cloutier: On me dit que c'est une nouvelle somme d'argent. J'ai posé les mêmes questions que vous, monsieur Gourde, et on m'a mentionné que la somme de 1 milliard de dollars était une nouvelle somme d'argent. C'est aussi le cas pour les autres programmes de la stratégie qui ont été annoncés, notamment pour le secteur des fruits et légumes et pour les épiciers. Maintenant, il nous reste à voir ce que la stratégie aura comme programmes et fonds spécifiques pour l'industrie de la transformation des aliments.

● (1225)

Jacques Gourde: Cette nouvelle somme d'argent est-elle prêtée par Financement agricole Canada? Cet organisme offrait déjà des prêts en matière de transformation. A-t-on seulement haussé le montant qu'il pouvait se permettre de prêter à des entreprises de transformation alimentaire? Si c'est ça, ça revient à changer quatre trente sous pour une piastre.

Sylvie Cloutier: Nous devons attendre de connaître les conclusions et les spécificités du programme. Cela devrait être annoncé au cours des prochaines semaines ou des prochains mois.

Jacques Gourde: Selon mon expérience — j'ai juste 62 ans et je travaille avec Financement agricole Canada depuis l'âge de 18 ans — c'est un prêteur et il est rare que cet organisme offre des subventions ou des parties non remboursables. À mon humble avis, il va s'agir de prêts à la transformation, et le taux sera celui qu'offre présentement Financement agricole Canada. Je ne vois pas la différence entre ce qu'il y avait avant l'annonce et ce qu'il y a après celle-ci. Qu'en pensez-vous?

Sylvie Cloutier: Nous demandons au gouvernement d'offrir davantage de subventions. Il nous reste à voir comment tout ça se traduira dans les programmes. Je ne peux pas en dire plus, étant donné que je ne suis pas dans le secret des dieux.

Jacques Gourde: Financement agricole Canada accorde des prêts, mais il a des garanties. Quand le prêt est accordé à un agriculteur, la garantie est la terre agricole, par exemple. Cependant, les transformateurs ont souvent besoin de très gros prêts, qui peuvent s'élever à plusieurs millions de dollars. Toutefois, ces entreprises ne peuvent pas nécessairement offrir les garanties nécessaires.

Y aurait-il une certaine ouverture quant au fait d'avoir des prêts garantis par le gouvernement du Canada?

Sylvie Cloutier: Nous devons attendre les résultats définitifs quant à ce qui sera annoncé en lien avec les programmes. Je ne peux pas vous en dire plus aujourd'hui. On nous dit que c'est une nouvelle somme d'argent. Évidemment, nous prônons l'augmentation du nombre de subventions, qu'elles soient offertes par Financement agricole Canada ou par des programmes gouvernementaux. Nous voulons qu'il y ait plus de prêts ou de subventions, surtout pour les petites et moyennes entreprises.

Jacques Gourde: Merci, madame Cloutier.

Je pense que les Canadiens sont tannés de toujours attendre que le gouvernement présente des initiatives qui, en fait, ne sont que du réchauffé — sans faire de jeu de mots. Ils aimeraient avoir une certaine sécurité alimentaire. Or le gouvernement met ça entre les mains de Financement agricole Canada et espère qu'il va se passer quelque chose. Dans le fond, il s'en lave les mains.

Vous avez parlé du fait que les associations que vous représentez et l'ensemble de vos entreprises transforment des aliments canadiens. Toutefois, la disponibilité des aliments canadiens dans les 5, 10 ou 15 prochaines années m'inquiète. Il y a de moins en moins de producteurs canadiens. Dans ma circonscription, il y a deux producteurs maraîchers qui vendent leur entreprise, faute de relève. C'est ça, la tendance. La prochaine génération ne veut pas exploiter ce genre d'entreprise.

Où allez-vous prendre vos aliments canadiens?

Sylvie Cloutier: Comme vous le savez, au Québec, actuellement, c'est 70 % de la production agricole qu'on transforme et qu'on revend, bien entendu. Pour ce qui est des produits marins du Québec, c'est près de 100 %. Nous espérons avoir une industrie de transformation alimentaire plus productive. Nous espérons aussi travailler de plus près avec les producteurs agricoles et bioalimentaires québécois, dans le but d'augmenter la productivité agricole.

Mon collègue M. Fraeys pourrait certainement ajouter quelque chose à ce sujet.

Jacques Gourde: Je voulais juste ajouter le fait que nous ne pouvons pas vivre d'espoir. En tant que législateurs, en tant que membres du Parlement, notre responsabilité est de nous assurer que les Canadiens ont des aliments à un prix abordable. Là, on ne fait qu'espérer une meilleure abordabilité et une augmentation de la productivité. On est rendu au maximum. Il n'y a jamais eu autant de mécanisation aussi performante. On a la technologie. On ne peut pas espérer faire beaucoup plus que ça. Il faut espérer avoir du monde pour en faire plus. Quel est votre message?

[Traduction]

Le président: Merci.

Nous passons maintenant aux libéraux, pour cinq minutes.

Madame Chatel, allez-y.

[Français]

Sophie Chatel: Merci beaucoup, monsieur le président.

Mesdames et messieurs les témoins, je vous remercie de vos commentaires très positifs par rapport à la nouvelle Stratégie nationale de sécurité alimentaire. Je ne suis pas surprise de vous entendre dire des choses positives, parce qu'elles viennent de vous. Nous vous avons consultés et nous discutons avec vous depuis un an. Nous vous sommes reconnaissants de vos contributions et de vos commentaires tout au long du processus. Je vous remercie beaucoup.

Madame Farrell, nous avons eu plusieurs discussions depuis plusieurs mois pour tout le secteur de la transformation. Vous avez constamment milité en faveur d'investissements supplémentaires en matière de transformation des aliments.

Vous aussi, madame Cloutier, avez été une grande défenseuse de ce secteur.

Nous avons mis plusieurs mesures sur la table. Il y a notamment la superdéduction à la productivité, qui est un investissement qui se fera par l'entremise de crédits d'impôt, le système fiscal. J'aimerais entendre vos commentaires sur l'application de cette mesure en pratique. Est-ce que ça commence à être utilisé chez vos transformateurs?

Effectivement, c'est bien un fonds de 1 milliard de dollars d'argent frais que nous avons ajouté à Financement agricole Canada. Plusieurs témoins, entre autres, sont venus nous dire que Financement agricole Canada est vraiment un véhicule efficace pour soutenir nos entreprises. L'organisme va maintenant détenir 8 milliards de dollars. C'est donc un fonds de 1 milliard de dollars supplémentaires qui s'ajoute à l'investissement de 2 milliards de dollars et à l'investissement de 5 milliards de dollars d'une coalition d'investisseurs.

Grâce à ces investissements, allons-nous atteindre notre objectif qui est mentionné dans la politique, soit d'augmenter de 2,75 % par année la transformation d'aliments ici, au Canada?

Je vais commencer par Mme Farrell.

• (1230)

[Traduction]

Kristina Farrell: Merci.

La superdéduction à la productivité a été très bien accueillie par nos membres. Nous avons offert une séance d'information à nos entreprises membres pour approfondir la question et leur fournir des conseils sur la façon dont elles pourraient profiter de cette mesure. De nouveaux fonds ont été annoncés, y compris pour les organismes de développement régional, ce qui est fantastique, car cela aidera certaines de nos PME en particulier.

Au sujet des nouveaux programmes, cependant, ce sont les détails qui vont être importants. En ce qui concerne Financement agricole Canada, son projet avec 20 autres entreprises annoncé précédemment a été bien accueilli, mais cela ne répondra qu'aux besoins d'un type très précis d'entreprises au pays.

Le nouveau fonds de 1 milliard de dollars semble beaucoup, mais nous n'en connaissons pas les détails. Comme Mme Cloutier l'a mentionné, nous souhaitons obtenir dans certains cas des contributions non remboursables, car cela aide à réduire les coûts totaux des projets, et c'est parfois nécessaire pour atteindre les seuils de rendement du capital investi exigés par les investisseurs privés ou les prêteurs commerciaux.

En fait, nous souhaitons un mélange de contributions remboursables et non remboursables. Je pense qu'il y a encore du travail à faire, mais les nouvelles au cours de la dernière semaine sont encourageantes.

[Français]

Sophie Chatel: Merci, madame Farrell.

Madame Cloutier, qu'en pensez-vous?

Sylvie Cloutier: Je vais laisser mon collègue Dimitri Fraeys ajouter quelques mots sur ce point.

Dimitri Fraeys (vice-président, Innovation et affaires économiques, Conseil de la transformation alimentaire du Québec): Bonjour, madame Chatel.

En fait, l'incertitude économique a considérablement ralenti les investissements dans les entreprises. Juste en 2025, au Québec, les investissements ont baissé de plus de 16 %. Or, pour pouvoir bénéficier de la déduction fiscale, il faut encore que les entreprises aient le contexte économique pour pouvoir investir.

Vous savez très bien que depuis les 18 derniers mois, l'incertitude économique fait que certains des projets sont reportés. C'est pour cette raison que Mme Farrell et Mme Cloutier disaient que ça prend à la fois des subventions et des prêts. Je pense que c'est ça, le message clé.

Si on veut faire que les investissements repartent à la hausse et que les entreprises sentent que le risque diminue dans le système économique au complet, il faut vraiment créer un climat, un écosystème qui favorise les investissements. Si on regarde les résultats de l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Canada a perdu sa place sur le plan de la productivité.

Je pense que c'est ça, l'essentiel: il faut créer une confiance auprès des entreprises pour faire repartir les investissements et la productivité.

[Traduction]

Le président: Il vous reste 12 secondes.

[Français]

Sophie Chatel: Je voudrais juste souligner qu'avec Mme Cloutier, nous avons beaucoup parlé de l'achat canadien et de l'importation de donner aux consommateurs les outils pour choisir le Canada. C'est aussi dans cette stratégie.

Encore une fois, merci, madame Cloutier.

Sylvie Cloutier: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Nous allons passer au Bloc pour cinq minutes.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Il est toujours intéressant de voir des collègues défendre avec fierté le travail qu'ils ont fait.

Madame Chatel, je vous félicite de l'avoir mentionné.

Cependant, notre rôle, ici, est aussi de le critiquer. Je me permettrai donc de voir les choses de façon binaire et très honnête, de voir les bons et les méchants.

Avant d'entrer en politique, j'avais peut-être un préjugé quand je regardais le coût du panier d'épicerie. Je me disais que les producteurs faisaient de moins en moins d'argent et que le panier d'épicerie, surtout maintenant, nous coûtait à peu près deux fois plus cher. Je me demandais qui faisait de l'argent entre les deux. J'avais l'impression que les transformateurs y étaient pour beaucoup. Or, on se rend compte que c'est vraiment dans la concentration des épiciers, des distributeurs et des grossistes que les profits se font de façon massive et importante, au détriment de la marge de profit des transformateurs.

Madame Cloutier, comment pourrait-on favoriser davantage de concurrence dans le milieu de l'épicerie pour qu'au bout du compte, ce soit plus avantageux de faire de la transformation agroalimentaire?

• (1235)

Sylvie Cloutier: Évidemment, le fait d'avoir une moins grande concentration dans le secteur de l'épicerie fera que nous aurons probablement plus de débouchés pour nos produits sur les tablettes au Québec et au Canada.

Sébastien Lemire: Le code de conduite du secteur de l'épicerie est en vigueur depuis six mois. Est-ce que vous avez constaté une amélioration de la relation entre les transformateurs et les différents épiciers?

Sylvie Cloutier: Il y a maintenant quelques centaines de membres au Bureau du Code de conduite pour le secteur des produits d'épicerie. On sait qu'un nouveau conseil d'administration s'active à cet égard. Nous verrons très certainement des résultats dans les prochains mois.

Sébastien Lemire: La semaine dernière, le gouvernement a annoncé ses investissements. Vous avez mentionné tantôt l'aspect positif de ça. Moi, je crois qu'il faut transformer davantage au Québec et au Canada pour créer de la valeur.

Concrètement, quelles sont vos attentes? On sait combien les détails sont importants dans un programme. Quelles sont les attentes des transformateurs quant aux lignes directrices du gouvernement?

Sylvie Cloutier: Elles portent bien entendu sur l'accessibilité à du financement, à des investissements et à des outils. Les bases doivent répondre à des besoins qui sont immédiats pour permettre à nos transformateurs alimentaires d'en faire plus et d'être plus productifs. Les transformateurs doivent aussi avoir une main-d'œuvre compétente pour les appuyer dans tout l'échiquier actuel. Il faut aussi travailler sur la chaîne d'approvisionnement.

Tout à l'heure, vous avez dit que vous aviez des doutes sur qui faisait de l'argent dans la chaîne d'approvisionnement. Je peux vous dire qu'en matière de production et de transformation, les marges de profit des transformateurs sont très minces, soit entre 3 et 5 %.

Actuellement, réinvestir en innovation, c'est tout un défi. Si nous voulons rester sur les tablettes des épiceries, il faut continuellement investir en innovation. Il faut innover et être plus compétitif. La seule façon d'y arriver, c'est par des outils de productivité.

Sébastien Lemire: Dans une région éloignée comme la mienne, la création de carrefours agroalimentaires est quelque chose qui m'apparaît nécessaire pour permettre aux productrices et aux producteurs locaux ou aux transformateurs d'avoir des débouchés autres que les marchés publics ou la vente directe, qui sont souvent très énergivores et qui ne garantissent pas nécessairement le succès.

Comment peut-on stimuler la création de ce type d'infrastructures plus collectives dans des régions éloignées comme l'Abitibi-Témiscamingue, et en faire un modèle? Pour les transformateurs, est-ce que ça pourrait être un avantage pour avoir accès à une clientèle peut-être plus fiable?

Sylvie Cloutier: Très certainement. L'objectif est d'avoir des accès. Vous avez parlé d'achats publics. C'est une question très importante tant à l'échelle provinciale que canadienne. Il faut trouver des façons d'encourager l'achat de produits québécois et canadiens afin qu'il y en ait plus dans notre panier d'épicerie et dans nos institutions. C'est la même chose dans les restaurants. Quand on parle de l'achat institutionnel, on parle aussi de tout ce qui est hôtel, restauration, etc. Il faut encourager l'achat local et bâtir des relations et des réseaux à l'échelle locale et régionale.

Sébastien Lemire: J'allais justement parler du volet institutionnel.

Le Québec a travaillé au cours des dernières années à ce que les produits offerts dans les différentes institutions publiques proviennent de produits locaux. C'est la même chose pour les transformateurs. La Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois a-t-elle eu un impact sur les membres de votre conseil? Cette initiative pourrait-elle être renforcée par le fédéral?

Sylvie Cloutier: Absolument.

[Traduction]

Le président: Je suis désolé. Nous devons nous arrêter là. Le temps est écoulé.

Nous allons faire un dernier tour, mais il nous faut un peu de temps pour les instructions de rédaction. Nous avons réservé 15 minutes. Si tout le monde est d'accord, les tours seront de deux minutes et demie, deux minutes et demie et une minute et demie, après quoi nous passerons aux instructions de rédaction.

Monsieur Epp, vous avez deux minutes et demie.

• (1240)

Dave Epp: Merci, monsieur le président.

Personne ne remet en question la capacité du présent gouvernement à faire de grandes annonces et de toujours les accompagner de graphiques haut de gamme. Si j'étais américain, je viendrais du Missouri, l'État du « montre-moi ». Ce que j'entends de la part des témoins aujourd'hui, c'est « montre-moi ».

Je vais commencer par vous, madame Farrell, et la citation: « elle ne reflète pas pleinement le niveau d'ambition nécessaire pour accroître de façon importante la capacité de transformation au pays et créer davantage de valeur à partir de l'agriculture canadienne. » Nous nous réjouissons tous, bien sûr, de voir qu'on met l'accent sur le maillon manquant de la transformation à valeur ajoutée. Pouvez-vous nous expliquer votre commentaire, madame Farrell?

Kristina Farrell: La stratégie comprend des mesures susceptibles d'aider, mais on n'y trouve pas encore l'échelle, la coordination ou l'ambition nécessaire pour accroître de manière significative les capacités de transformation nationale, soit des mesures ciblées pour soutenir la modernisation, l'automatisation et les investissements, mais aussi la main-d'œuvre, l'efficacité réglementaire et réduire les coûts.

Dave Epp: Le Conseil des viandes du Canada a mentionné de son côté que la stratégie ne prévoit pas de mesures pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre actuelles dans le secteur agroalimentaire. Vous avez également mentionné les pénuries de main-d'œuvre dans votre témoignage. Êtes-vous satisfaite des annonces?

Kristina Farrell: Non. Il n'a pas été question de la main-d'œuvre en lien avec la capacité de transformation nationale.

Dave Epp: Merci.

Je vais passer à CropLife.

La dernière fois que l'ARLA — l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire — a reçu une injection de fonds, on s'est retrouvé avec l'initiative de transformation et un conseil scientifique de citoyens qui, malgré tout l'argent dépensé, n'ont réussi qu'à embrouiller les travaux et à les ralentir.

Pouvez-vous nous dire dans quelle mesure vous croyez que cette initiative, qui est la bienvenue, produira vraiment des résultats?

Gregory Kolz: Nous avons été agréablement surpris de constater que la stratégie de sécurité alimentaire comportait des engagements relativement ambitieux, soit éliminer l'arriéré des demandes à l'Agence canadienne d'inspection des aliments et à la Direction de la réglementation des pesticides d'ici la fin de 2026, et réduire d'au moins un tiers le délai moyen de traitement des futures approbations à l'Agence et à la direction.

Comme vous l'avez mentionné, des annonces semblables ont déjà été faites par le passé. Il faut donc demander des comptes. Je pense que le gouvernement a fait preuve d'une certaine ouverture et peut-être d'ambition. Franchement, ce dont nous avons besoin, c'est d'un changement de culture au niveau ministériel. Nous espérons qu'en travaillant en collaboration, nous pourrions faire avancer les choses. Honnêtement, nous y voyons une occasion à saisir. Encore une fois, le Canada peut être un grand partenaire mondial en matière de sécurité alimentaire. Être plus productifs ici signifie que la sécurité et la stabilité alimentaires peuvent également être assurées à l'étranger.

C'est ambitieux. Nous nous sommes réjouis des engagements qui ont été pris, mais nous avons déjà entendu des engagements similaires par le passé. Il est maintenant temps de passer à l'action.

Dave Epp: Je viens du Missouri: montre-moi.

Des voix: Ha, ha!

Dave Epp: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Dandurand, pour deux minutes et demie.

[Français]

Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être ici aujourd'hui.

Je m'adresserais à Aliments et boissons Canada, ainsi qu'au Conseil de la transformation alimentaire du Québec, principalement en ce qui a trait aux investissements annoncés en matière de transformation agroalimentaire. Effectivement, il y a un engagement. Maintenant, il faut le mettre en œuvre.

Je pense que cet engagement comporte deux volets. L'un concerne des grands carrefours alimentaires, un peu à l'image de ce qui est fait à Toronto, tandis que l'autre concerne de plus petits projets qui sont plus locaux. Si on investit de l'argent à l'échelle locale pour appuyer la transformation, la réfrigération et autres, quels seraient les incontournables selon vous?

Nous allons déployer des programmes, alors qu'est-ce que ça prend pour que ces nouvelles installations servent à la sécurité alimentaire et à nos producteurs agricoles?

[Traduction]

Kristina Farrell: En ce qui concerne l'annonce des carrefours alimentaires, nous ne l'avons pas encore examinée sous l'angle de son incidence sur la fabrication d'aliments et de boissons au pays. En ce qui concerne le déploiement des programmes, je pense que pour nos entreprises membres, ces programmes ont souvent une portée trop limitée. Ils sont sous-financés ou ont des critères d'admissibilité stricts qui excluent les moyennes et grandes entreprises en particulier.

Pour nous, encore une fois, ce sont les détails de ces programmes qui comptent. Nos entreprises nous ont dit que les fonds doivent être versés rapidement. Pour une entreprise, petite ou grande, répondre à certains de ces programmes demande beaucoup de temps et d'investissements. La rapidité avec laquelle ces programmes peuvent soutenir les entreprises est très importante.

[Français]

Dimitri Fraeys: Si vous me le permettez, j'aimerais ajouter un commentaire.

Il faut que les programmes s'adressent aux PME, étant donné que 80 % des entreprises qui alimentent le Canada sont des petites et moyennes entreprises. On parle d'entreprises de moins de 100 employés.

Comme Mme Farrell l'a dit, le délai d'analyse est super important, parce que lorsqu'une entreprise veut mettre en place un projet, elle n'a pas deux ans pour le faire, elle n'a souvent que quelques mois. Il faut donc accélérer le processus de traitement et il faut également que les programmes soient spécifiques à des petites et

moyennes entreprises, c'est-à-dire les entreprises qui n'ont pas toujours les moyens en matière de connaissances humaines. Il faut donc faire un accompagnement pour que les projets soient implantés le plus efficacement possible et qu'ils permettent à l'entreprise d'accélérer le démarrage et la mise en œuvre de ces nouvelles technologies. C'est très important.

● (1245)

[Traduction]

Le président: Merci.

Nous allons passer à M. Lemire pour une minute et demie.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Madame Bergeron et monsieur Kolz, la semaine dernière, en vertu du projet de loi C-30, le gouvernement canadien a permis la réintroduction de pesticides qui avaient été préalablement interdits. Quel rôle a joué CropLife Canada auprès de la ministre pour permettre de réintroduire ces pesticides?

[Traduction]

Émilie Bergeron: À ce sujet, je tiens à préciser très clairement que CropLife n'a ni plaidé en faveur de ces pouvoirs d'urgence ni ne les a demandés. D'après ce que nous comprenons, ces pouvoirs d'urgence, qui ne seront utilisés que dans des cas extrêmement rares, serviront aux provinces et aux producteurs.

[Français]

Sébastien Lemire: Dans le contexte actuel aussi, parce que les délais sont souvent de six à huit ans, si je ne me trompe pas, une de vos demandes est de pouvoir accélérer l'homologation de nouvelles technologies d'innovation, notamment auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, et autres.

Ces délais seront-ils accélérés davantage dans les prochaines années, ou avez-vous le sentiment que les délais sont toujours trop longs pour que les innovations puissent être utilisées en agriculture?

Émilie Bergeron: Je vous dirais que la Stratégie que nous avons sous les yeux aujourd'hui donne vraiment l'impulsion politique pour aller de l'avant vers des approbations qui seront, au minimum, ce que l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire ou l'Agence canadienne d'inspection des aliments devraient faire aussi.

Il est important d'approuver les produits à temps. La prévisibilité est extrêmement importante pour les décisions d'investissement de mes membres, par exemple. Il faut s'assurer que les producteurs ont accès le plus vite possible aux nouvelles technologies qui leur permettent d'être plus productifs et plus compétitifs, afin de pouvoir soutenir la sécurité alimentaire au Canada et ailleurs.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Cela met fin à cette partie de la réunion. Nous allons maintenant suspendre la séance pendant environ cinq minutes pour passer à huis clos.

Merci à tous nos témoins de s'être joints à nous aujourd'hui.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>